

**CORRIGENDUM N° 1 A L'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE**

Il a été convenu de retirer le point suivant:

10. Proposition de directive du Parlement européen et du Conseil relative à un meilleur équilibre hommes femmes parmi les administrateurs non exécutifs des sociétés cotées en bourse et à des mesures connexes **(première lecture)**

(Base juridique proposée par la Commission: article 157 TFUE)

Dossier interinstitutionnel: 2012/0299(COD)

* Orientation générale

16433/12 SOC 943 COMPET 708 DRS 130 CODEC 2724

12358/15 SOC 540 GENDER 16 ECOFIN 729 DRS 62 CODEC 1242